

*Approvisionnement d'énergie—Loi*

favorable à la mise sur pied d'une société nationale de l'énergie. Nous ne savons pas exactement quels seront les pouvoirs de cette société. A mon avis, il est immensément important de les connaître tous, et de pouvoir en mesurer les conséquences.

Il semble que la mise sur pied d'une société nationale de l'énergie est nécessaire, compte tenu de l'influence que possèdent présentement les sociétés pétrolières. Il est clair, et je crois que tout le monde le reconnaît, que si le gouvernement a été obligé d'accepter certaines augmentations de prix, les sociétés pétrolières ont actuellement une influence marquée sur la politique gouvernementale, ce qui est malheureux.

Compte tenu de l'absence d'une politique à long terme, qui aurait dû, je crois qu'il faut le dire, être instaurée il y a quelques années, on est amené à reconnaître de plus en plus l'influence marquée de ces sociétés, et la nécessité de la mise sur pied d'une société nationale de l'énergie.

Quels seront ses pouvoirs, encore une fois? Nous espérons les connaître le plus tôt possible. Nous espérons qu'ils permettront à cette société de modifier l'influence qu'ont toujours eue les sociétés pétrolières.

Nous avons aussi entendu le vœu formulé par le très honorable premier ministre à l'effet de voir l'abolition de la ligne Borden, la construction d'un oléoduc via Montréal, et en somme l'établissement d'une politique nationale sur l'énergie.

Cette politique nationale donne à penser à la population canadienne qu'une politique nationale est égale à un prix national. Le gel des prix pour l'ensemble du Canada a été annoncé dans le discours du très honorable premier ministre, exception faites des provinces de l'Est.

Je crois que nous devons nous poser certaines questions sur la politique annoncée, qui prévoit tout de même deux prix, un pour l'Est et un autre pour l'Ouest.

Nous avons déploré pendant longtemps, nous les gens de l'Est, une politique sur les grains de provenance qui a coûté très cher, non seulement au Québec, mais encore à tous les producteurs de l'Est. Nous avons dénoncé cette politique pendant près de 30 ans, et nous avons réussi, à la suite de toutes ces démarches et grâce à l'appui des organismes responsables, à amener le gouvernement à adopter récemment une politique nationale, qui devrait normalement nous apporter l'égalité de traitement entre les producteurs de l'Est et ceux de l'Ouest.

● (2100)

Je pense que les gens de l'Est ont toléré, démontré une très grande patience à l'égard de cette politique, qui a quand même été très onéreuse pour les producteurs de l'Est. Et aujourd'hui, nous sommes à étudier une politique nationale à deux prix relative aux produits pétroliers. Or, je me permettrai de supplier le ministre responsable et le gouvernement de considérer de nouveau la possibilité d'assurer, tant pour les gens de l'Est que pour ceux de l'Ouest, des prix égaux. Je crois qu'il est inconcevable que nous acceptions cette loi, qui prévoit des avantages pour les gens de l'Est, lesquels doivent quand même faire face à la concurrence des marchés mondiaux, et qui prévoit en même temps pour ceux de l'Ouest un gel des prix pour les mois qui vont suivre, soit les plus difficiles.

J'ose espérer que le très honorable premier ministre, qui a annoncé une conférence fédérale-provinciale, nous permettra d'abord de prendre connaissance de la position des provinces vis-à-vis de cette politique. J'aurais souhaité que cette conférence fédérale-provinciale ait lieu avant

l'adoption du bill dont est saisie la Chambre présentement. Je ne dis pas que cette loi ne devait pas être présentée à la Chambre. Au contraire, je pense qu'elle était nécessaire, compte tenu de la crise importante qui sévit, et des inquiétudes qui étreignent les Canadiens.

Cependant, si nous adoptons ce bill au cours des prochains jours, sachant bien que nous aurons une conférence fédérale-provinciale en janvier, comment les provinces pourront-elles refuser de se soumettre aux directives qui ont été acceptées par ce Parlement? Pour quelles raisons n'a-t-on pas convoqué d'abord les représentants des provinces pour leur faire connaître les principes de ce projet de loi, les juridictions et pouvoirs que nous allons accorder au gouvernement fédéral, et jusqu'où les provinces sont prêtes à reconnaître ces pouvoirs?

Les députés ne sont pas au courant de toutes les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, en particulier celui du Québec. Il y a tout lieu de croire que le gouvernement du Québec a l'intention de faire certaines suggestions, et de conserver certaines juridictions en matière pétrolière. Mais comme cette conférence fédérale-provinciale aura lieu en janvier, et que ce bill a toutes les chances d'être accepté avant la période des Fêtes, je me demande comment nous pouvons compter, par exemple, sur le respect des provinces, tout en demandant aux députés d'adopter une loi avant que cette conférence fédérale-provinciale ait lieu?

Je crois qu'il est important de souligner cet aspect, car je comprends mal que cette conférence fédérale-provinciale n'ait lieu qu'en janvier, alors qu'on nous demande d'adopter un bill qui devrait donner des pouvoirs au gouvernement fédéral. Je ne dis pas au départ que ces pouvoirs ne sont pas nécessaires, mais je me demande comment les provinces réagiront devant les pouvoirs que le gouvernement fédéral voudrait se conférer, si l'on veut véritablement respecter le désir des provinces et entendre les suggestions qu'elles pourraient faire.

Alors est-ce que nous devrions retarder l'adoption de ce projet de loi? Est-ce que nous devrions demander au gouvernement fédéral que la réunion fédérale-provinciale se tienne le plus tôt possible, pour que nous connaissions exactement les désirs des provinces? Pour moi, monsieur le président, c'est une chose qui a immensément d'importance, surtout lorsqu'on parle de concéder des pouvoirs accrus au gouvernement fédéral en matière énergétique. Encore une fois, sans douter de la bonne volonté du ministre responsable, et compte tenu de la présente crise, j'ai des preuves qu'il a déployé de très grands efforts en vue de corriger la situation et donner une certaine assurance à la population canadienne.

Bien sûr, je ne pourrais, monsieur le président, en tant que Québécois, ne pas souligner un aspect en particulier.

Au fait, nous avons l'avantage d'être administrés par un gouvernement dont plus de 50 p. 100 sont du Québec. La population du Québec s'attend que ces députés fassent les pressions nécessaires pour que l'égalité de prix entre l'Est et l'Ouest soit appliquée. A mon avis, la population du Québec a parfaitement raison de souhaiter que les ministériels du Québec, qui sont en majorité, fassent le nécessaire pour que le ministre soit sensibilisé à ce problème et qu'il accorde, grâce au bill à l'étude, l'égalité entre l'Est et l'Ouest.

J'ai remarqué, lundi dernier, lors du débat sur une motion de blâme, que le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) avait été jusqu'à se demander si les députés du Québec étaient en train de trahir leur province. La ques-